

## Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- Le Conservatoire numérique communément appelé le Cnum constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre ([www.eclydre.fr](http://www.eclydre.fr)).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

## NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Auteur(s)	Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers (France)
Titre	Bulletin mensuel de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Adresse	Paris : Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers, 193?-194?
Nombre de volumes	8
Cote	CNAM-BIB 8 Ky 103-E
Sujet(s)	Conservatoire national des arts et métiers (France) -- Périodiques Génie industriel -- 20e siècle -- Périodiques
Notice complète	<a href="https://www.sudoc.fr/236487558">https://www.sudoc.fr/236487558</a>
Permalien	<a href="https://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-E">https://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-E</a>
<b>LISTE DES VOLUMES</b>	
	<a href="#">N°59. Avril 1937</a>
	<a href="#">N°63. Septembre-Octobre 1937</a>
	<a href="#">N°64. Novembre 1937</a>
<b>VOLUME TÉLÉCHARGÉ</b>	<a href="#">N°66. Janvier 1938</a>
	<a href="#">N°69. Avril 1938</a>
	<a href="#">N°74. Novembre 1938</a>
	<a href="#">N°81. Novembre 1940</a>
	<a href="#">N°82. Avril 1942</a>

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	
Auteur(s) volume	Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers (France)
Titre	Bulletin mensuel de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Volume	<a href="#">N°66. Janvier 1938</a>
Adresse	Paris : Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers, 193?-1938
Collation	1 vol. (4 p.) ; 28 cm
Nombre de vues	14
Cote	CNAM-BIB 8 Ky 103-E (4)
Sujet(s)	Conservatoire national des arts et métiers (France) -- Périodiques Génie industriel -- 20e siècle -- Périodiques
Thématique(s)	Histoire du Cnam
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	22/02/2022
Date de génération du PDF	06/02/2026
Recherche plein texte	Disponible
Notice complète	<a href="https://www.sudoc.fr/236487558">https://www.sudoc.fr/236487558</a>
Permalien	<a href="https://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-E.4">https://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-E.4</a>

## Note de présentation des revues des associations des élèves du Cnam

---

Le 7 mai 1908, les statuts de la Société des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers sont votés. Cette société a pour objectif d'être, d'une part, un intermédiaire entre les auditeurs et les professionnels et d'autre part, d'aider les auditeurs à combler leurs lacunes, en donnant par exemple des cours préparatoires ou en proposant un [Bulletin de la Société des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers](#). Celui-ci est rédigé par des professeurs du Cnam et des professionnels et propose de nombreux articles couvrant un large spectre des recherches scientifiques et techniques de l'époque.

En 1924, la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers voit également le jour au sein du Cnam. Celle-ci s'intéresse avant tout à faire connaître les élèves diplômés et a à cœur leurs intérêts professionnels. Elle propose sa propre publication, le [Bulletin trimestriel de la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#) où la vie de l'association et certaines activités Cnam sont présentées ainsi que quelques travaux.

En 1928, ces deux Sociétés, ayant des objectifs semblables, décident de conjuguer leurs efforts en s'unissant pour former la nouvelle Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers. L'année suivante leurs deux publications respectives vont elles aussi fusionner et ainsi donner naissance à la [Revue de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#). Avant tout tournée vers la vie de la société la première année, elle s'étoffe dès 1930 pour mettre en avant des avancées scientifiques et techniques et les équipes de recherches du Cnam. Paraît également dans ces années-là le [Bulletin mensuel de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#), publication de quelques pages informant les auditeurs sur la vie de la Société.

L'union de ces deux sociétés ne semble pas satisfaire tout le monde puisque dès 1930 l'Union des ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers voit le jour. En 1942, l'Association des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers (crée en 1908) reprend du service en s'émancipant de la Société créée en 1928.

Après une longue période sans parution le [Bulletin de l'Union des ingénieurs et de l'Association des anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers](#) voit le jour, né de la collaboration de l'Union des ingénieurs et de l'Association des élèves et anciens élèves. Organe de liaison entre les deux Sociétés, le Cnam et les auditeurs, il informe ces derniers des manifestations et cours proposés, mais est aussi un instrument pour faire connaître les travaux des ingénieurs et anciens élèves à la communauté scientifique.

Julie Sautel  
Direction des bibliothèques et de la documentation, Cnam

Bulletin Mensuel de la Société

DES

8<sup>e</sup> Rue 103-E

202, Rue St-Martin  
PARIS 3<sup>e</sup>

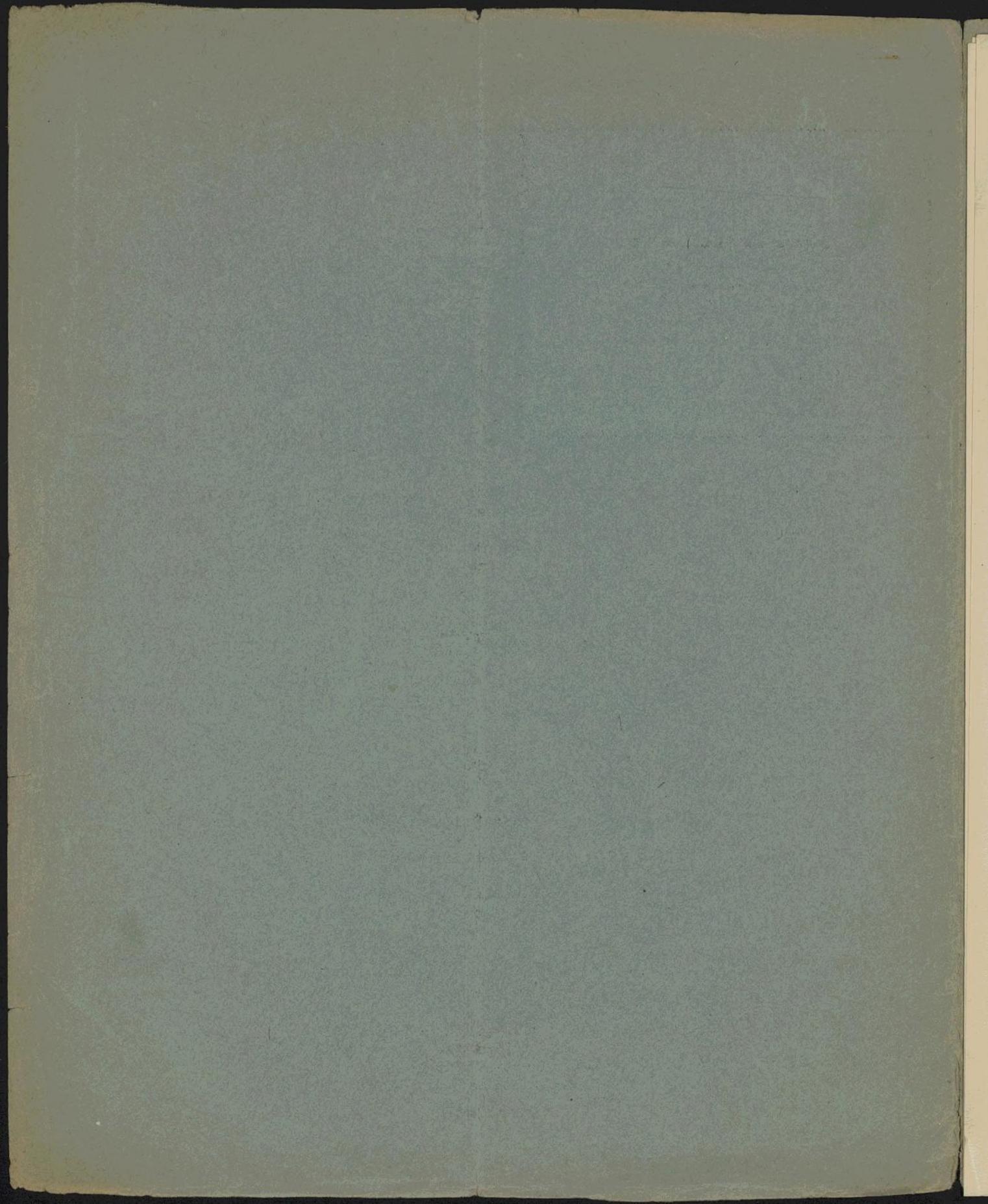
n° 66  
Janv 1938

# ANCIENS ÉLÈVES ET INGÉNIEURS DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS



C.A.M.





BULLETIN MENSUEL

(bulletin des Ingénieurs & Techniciens C.A.M.)

des Anciens Elèves & Ingénieurs du

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS & METIERS

de Saint-Martin ... PARIS 3<sup>e</sup>



JEAN de FEZ ♀ \* ♀ \*

Ingénieur Civil I.C.P.

Conseiller du Commerce Extérieur

Secrétaire Général de la Sté des A.E. et Ingénieurs

du Conservatoire National des Arts et Métiers

Administrateur de la Caisse d'Epargne & de Précvoyance de Paris

avec ses meilleurs voeux et ses

Inter-Maritime et Fluvial

8, Rue de Rome

Paris 8<sup>e</sup>

24, rue Caumartin, Paris 9<sup>e</sup>

Opéra 05-26. lignes groupées

tront ces lignes - 1937 aura vécu et fera place  
soit permis de ne pas trop regretter cette défunte.  
Arts et Techniques - qui nous a procuré des Mani-  
entes - et qui nous a permis de poursuivre notre  
de bonne camaraderie.

fforts couronnés de succès, nous voulons espérer  
nné que cette année notre Société aura 30 ans

nement - comme il convient - ce "tricentenaire".

dés de voir, à cette occasion, nos liens de camara-  
t effet, nous lançons un pressant appel à tous

nos amis fidèles au CAM pour qu'ils se pressent dans nos Rangs et participent encore  
mieux à la vie même de notre cher et bienfaisant groupement.

2° LE PROCHAIN DINER AMICAL aura lieu le Mardi 11 Janvier à 19 H 30 au Restaurant Vitré,  
241, Rue St-Martin - comme de coutume - sous la présidence de nos camarades CLAUDE  
et HATTON, ingénieurs - Directeurs de la Sté de Constructions Aéronautiques "AERARZUR".  
Nous fêterons, au dessert, la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur dont vient d'  
être décoré l'Ami CLAUDE. (Prix du dîner : 22 frs, service compris)

3° REUNION DU COMITE - Mardi 11 Janvier 18 H 30 au Café Vitré comme d'habitude.

4° PROCHAINE VISITE TECHNIQUE - Le Samedi 15 Janvier à 14 H 30 - visite des Services  
Techniques du Journal "l'Intransigeant" (fabrication d'un grand journal quotidien -  
à fort tirage - imprimerie - Rotative à grande vitesse - station diesel, etc...  
Rendez-vous à 14 H 15 dans le Grand Hall d'attente de l'Intransigeant, rue Réaumur  
n° 98 - 100.

Etre porteur de l'Insigne et de sa carte.

5° COMPTE RENDU DE DECEMBRE - Notre dernier dîner qui a été présidé par M. le Professeur  
DANTZER, Commandeur de la Légion d'Honneur a été fort bien réussi. De nombreux camara-  
rades avaient tenu à venir témoigner leur Reconnaissance à leur ancien Maître. Le  
Président EON en une allocution charmante, élégante, rappela au Président DANTZER sa  
longue carrière toute passée au CAM, carrière faite de dévouement, de recherches,  
de succès.

Au dessert, M. le Professeur MAILLARD successeur de M. DANTZER à la Chaire de Filature  
& Tissage, vint se joindre à nous.

Après une réponse très cordiale de M. DANTZER qui se plut à nous renouveler les senti-  
ments qu'il a toujours témoignés à notre groupement, nous levâmes nos coupes à la  
santé des présents, à l'avenir du CAM, de ses Maîtres et à leurs disciples.

6° CARNET - Nos Peines - Nos deuils - Tous ces temps derniers la mort a fait bien des  
vides autour de nous. Nous avons appris avec tristesse le décès de :  
M. Cyrille-Fernand GUILBERT, Ingénieur / Directeur de l'Ecole Supérieure d'Electrici-  
té, ancien Professeur au Conservatoire.

Mme JUBERT, mère de notre excellent collègue Roger JUBERT.

Mme DUPUIS, mère de notre excellent collègue Jacques DUPUIS, Ingénieur-Opticien.

Mme MANCEAU, mère de notre camarade Eugène MANCEAU.

M. Louis COSNARD, dessinateur, membre de notre Société.

Nous adressons à ces familles dans le chagrin l'expression de nos condoléances  
émues.

*Centenaire  
1938*

BULLETIN MENSUEL .... n° 66 .... JANVIER 1938

BULLETIN MENSUEL

(Bulletin des Ingénieurs & Techniciens C.A.M.)

de la Société des Anciens Elèves & Ingénieurs du

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS & METIERS

292, rue Saint-Martin ... PARIS 3<sup>e</sup>



1° NOUVELLE ANNEE - A l'heure où paraîtront ces lignes - 1937 aura vécu et fera place à une nouvelle période. Qu'il nous soit permis de ne pas trop regretter cette défunte année - Année d'Exposition - des Arts et Techniques - qui nous a procuré des manifestations instructives et intéressantes - et qui nous a permis de poursuivre notre "programme" d'activité - d'entr'aide de bonne camaraderie.

Si 1937 a vu nos efforts couronnés de succès, nous voulons espérer que 1938 verra mieux encore étant donné que cette année notre Société aura 30 ans d'existence et que nous fêterons dignement - comme il convient - ce "trentenaire".

Nous sommes persuadés de voir, à cette occasion, nos liens de camaraderie se resserrer davantage. A cet effet, nous lançons un pressant appel à tous nos amis fidèles au CAM pour qu'ils se pressent dans nos Rangs et participent encore mieux à la vie même de notre cher et bienfaisant groupement.

2° LE PROCHAIN DINER AMICAL aura lieu le Mardi 11 Janvier à 19 H 30 au Restaurant Vitré, 241, Rue St-Martin - comme de coutume - sous la présidence de nos camarades CLAUDE et HATTON, ingénieurs - Directeurs de la Sté de Constructions Aéronautiques "AERARZUR". Nous fêterons, au désert, la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur dont vient d'être décoré l'Ami CLAUDE. (Prix du dîner : 22 frs, service compris)

3° REUNION DU COMITE - Mardi 11 Janvier 18 H 30 au Café Vitré comme d'habitude.

4° PROCHAINE VISITE TECHNIQUE - Le Samedi 15 Janvier à 14 H 30 - visite des Services Techniques du Journal "l'Intransigeant" (fabrication d'un grand journal quotidien - à fort tirage - imprimerie - Rotative à grande vitesse - station diesel, etc...). Rendez-vous à 14 H 15 dans le Grand Hall d'attente de l'Intransigeant, rue Réaumur n° 98 - 100.

Etre porteur de l'Insigne et de sa carte.

5° COMPTE RENDU DE DECEMBRE - Notre dernier dîner qui a été présidé par M. le Professeur DANTZER, Commandeur de la Légion d'Honneur a été fort bien réussi. De nombreux camarades avaient tenu à venir témoigner leur Reconnaissance à leur ancien Maître. Le Président EON en une allocution charmante, élégante, rappela au Président DANTZER sa longue carrière toute passée au CAM, carrière faite de dévouement, de recherches, de succès.

Au dessert, M. le Professeur MAILLARD successeur de M. DANTZER à la Chaire de Filature & Tissage, vint se joindre à nous.

Après une réponse très cordiale de M. DANTZER qui se plut à nous renouveler les sentiments qu'il a toujours témoignés à notre groupement, nous levâmes nos coupes à la santé des présents, à l'avenir du CAM, de ses Maîtres et à leurs disciples.

6° CARNET - Nos Peines - Nos deuils - Tous ces temps derniers la mort a fait bien des vides autour de nous. Nous avons appris avec tristesse le décès de : M. Cyrille-Fernand GUILBERT, Ingénieur s/Directeur de l'Ecole Supérieure d'Electricité, ancien Professeur au Conservatoire.

Mme JUBERT, mère de notre excellent collègue Roger JUBERT.

Mme DUPUIS, mère de notre excellent collègue Jacques DUPUIS, Ingénieur-Opticien.

Mme MANCEAU, mère de notre camarade Eugène MANCEAU.

M. Louis COSNARD, dessinateur, membre de notre Société.

Nous adressons à ces familles dans le chagrin l'expression de nos condoléances émues.

*Centenaire  
1938*

BULLETIN MENSUEL .... n° 66 .... JANVIER 1938

BULLETIN MENSUEL

(Bulletin des Ingénieurs & Techniciens C.A.M.)

de la Société des Anciens Elèves & Ingénieurs du

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS & METIERS

292, rue Saint-Martin ... PARIS 3<sup>e</sup>



1° NOUVELLE ANNEE - A l'heure où paraîtront ces lignes - 1937 aura vécu et fera place à une nouvelle période. Qu'il nous soit permis de ne pas trop regretter cette défunte année - Année d'Exposition - des Arts et Techniques - qui nous a procuré des manifestations instructives et intéressantes - et qui nous a permis de poursuivre notre "programme" d'activité - d'entr'aide de bonne camaraderie.

Si 1937 a vu nos efforts couronnés de succès, nous voulons espérer que 1938 verra mieux encore étant donné que cette année notre Société aura 30 ans d'existence et que nous fêterons dignement - comme il convient - ce "trentenaire".

Nous sommes persuadés de voir, à cette occasion, nos liens de camaraderie se resserrer davantage. A cet effet, nous lançons un pressant appel à tous nos amis fidèles au CAM pour qu'ils se pressent dans nos Rangs et participent encore mieux à la vie même de notre cher et bienfaisant groupement.

2° LE PROCHAIN DINER AMICAL aura lieu le Mardi 11 Janvier à 19 H 30 au Restaurant Vitré, 241, Rue St-Martin - comme de coutume - sous la présidence de nos camarades CLAUDE et HATTON, ingénieurs - Directeurs de la Sté de Constructions Aéronautiques "AERARZUR". Nous fêterons, au désert, la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur dont vient d'être décoré l'Ami CLAUDE. (Prix du dîner : 22 frs, service compris)

3° REUNION DU COMITE - Mardi 11 Janvier 18 H 30 au Café Vitré comme d'habitude.

4° PROCHAINE VISITE TECHNIQUE - Le Samedi 15 Janvier à 14 H 30 - visite des Services Techniques du Journal "l'Intransigeant" (fabrication d'un grand journal quotidien - à fort tirage - imprimerie - Rotative à grande vitesse - station diesel, etc...). Rendez-vous à 14 H 15 dans le Grand Hall d'attente de l'Intransigeant, rue Réaumur n° 98 - 100.

Etre porteur de l'Insigne et de sa carte.

5° COMPTE RENDU DE DECEMBRE - Notre dernier dîner qui a été présidé par M. le Professeur DANTZER, Commandeur de la Légion d'Honneur a été fort bien réussi. De nombreux camarades avaient tenu à venir témoigner leur Reconnaissance à leur ancien Maître. Le Président EON en une allocution charmante, élégante, rappela au Président DANTZER sa longue carrière toute passée au CAM, carrière faite de dévouement, de recherches, de succès.

Au dessert, M. le Professeur MAILLARD successeur de M. DANTZER à la Chaire de Filature & Tissage, vint se joindre à nous.

Après une réponse très cordiale de M. DANTZER qui se plut à nous renouveler les sentiments qu'il a toujours témoignés à notre groupement, nous levâmes nos coupes à la santé des présents, à l'avenir du CAM, de ses Maîtres et à leurs disciples.

6° CARNET - Nos Peines - Nos deuils - Tous ces temps derniers la mort a fait bien des vides autour de nous. Nous avons appris avec tristesse le décès de : M. Cyrille-Fernand GUILBERT, Ingénieur s/Directeur de l'Ecole Supérieure d'Electricité, ancien Professeur au Conservatoire.

Mme JUBERT, mère de notre excellent collègue Roger JUBERT.

Mme DUPUIS, mère de notre excellent collègue Jacques DUPUIS, Ingénieur-Opticien.

Mme MANCEAU, mère de notre camarade Eugène MANCEAU.

M. Louis COSNARD, dessinateur, membre de notre Société.

Nous adressons à ces familles dans le chagrin l'expression de nos condoléances émues.



7° CONFERENCES AVEC PROJECTIONS - Le Dimanche - au CAM - à 14 H 30 :

9 JANVIER - "Les matières plastiques dans la vie moderne" - M. SENTENAC, Directeur de l'Ecole Nationale Professionnelle des Matières Plastiques.

16 JANVIER - "L'Art Roman" - M. SARRAZIN, Architecte.

6 FEVRIER - "Le contrôle des stocks" M. BEQUART, Vice-Président du Comité National de l'Organisation Française.

8° VISITES-CONFÉRENCES - dans le Musée Industriel de CAM - le dimanche à 10 Heures - :

16 JANVIER 1938 " L'acoustique au Musée du Conservatoire" - M. FLEURY, Professeur de physique.

23 JANVIER .... "La synthèse des gemmes de couleur" M. LAFUMA, Professeur de céramique et verrerie.

9° BIBLIOGRAPHIE - Notre excellent camarade Georges DEGAAST, CAM de vieille date, chevalier de la Légion d'Honneur, Professeur de Technique du Livre et des Arts graphiques, vient de publier un magnifique ouvrage intitulé : Panorama graphique : Le Livre et sa Technique vus par l'Image - Ouvrage admirablement conçu, présenté, rédigé et illustré avec art. Le tome II comporte des planches, spécimens des divers procédés décrits au tome I et qui sont des merveilles. Tous nos compliments à l'Ami DEGAAST.

10° ECHOS du C.A.M. Deux séances solennelles ont eu lieu en décembre au C.A.M. Ce sont :

d'une part, séance inaugurale dite "d'installation" de M. le Professeur MAILLARD, successeur de Mr. DANTZER à la chaire de Filature & Tissage.

Cette cérémonie fut présidée par M. JULIEN s/secrétaire d'Etat à l'Enseignement Technique, accompagné de Mr. LUC, Directeur Général de l'Enseignement Technique, de Mr. RAGEY, Directeur adjoint, entouré de nombreux professeurs du C.A.M. et d'amis.

Mr. JULIEN sut présenter le nouveau professeur avec un a-propos délicat rappelant ses études, ses services de Guerre, ses diplômes, ses succès, sa collaboration au C.A.M., aux côtés de son prédécesseur dont il fut l'élève. M. le Ministre JULIEN rappela la brillante carrière de Mr. DANTZER. Après ce discours, M. MAILLARD remercia, eut une attention particulière de Reconnaissance envers celui qui l'avait formé et à qui il succède dans cet enseignement de Filature et Tissage - que l'on pourrait appeler l'étude des "Textiles".

Il exposa son programme et fit sa première leçon.

Un Vin d'Honneur, tout intime, fit suite à cette séance réunissant l'ancien Professeur, le nouveau et leurs Amis. Au cours de cette petite fête, Mr. LUC, Directeur Général de l'Enseignement Technique remit officiellement à Mr. DANTZER les Insignes de Commandeur de la Légion d'Honneur. Inutile de dire, ici, toute l'émotion qui accompagna cette cérémonie. Mr. le Professeur DUBRISAY, en qualité de Président de l'Amicale des Professeurs du CAM salua le nouveau récipiendaire en des termes affectueux. Mr. LUC félicita Mr. DANTZER et lui exprima toute la joie qu'il éprouvait à lui remettre cette haute Distinction.

- D'autre part, Cours Inaugural de la Chaire nouvellement créée au CAM, celle de la "Photogrammétrie". Très belle séance qui a eu lieu dans notre vieil & grand amphithéâtre sous la présidence de Mr. A. de MONZIE, député, Ancien Ministre, Président du Conseil d'Administration du C.A.M., entouré de M. M. LUC, RAGEY, Directeur Général et d'Adjoint de l'Enseignement Technique, de savants, de membres de l'Académie des Sciences et de nombreux Professeurs.

Mr. De MONZIE exposa le but de ce nouvel Enseignement unique en France, et présenta avec chaude éloquence qui lui est propre et familière, le professeur ROUSSILHE, le savant titulaire de cette nouvelle chaire à qui il rendit hommage pour ses recherches et ses travaux en la matière.



Après de nombreux applaudissements la parole fut donnée à M. le Professeur ROUSSILHE, ancien élève à l'Ecole Polytechnique, ancien Ingénieur Hydrographe en Chef, examinateur à l'Ecole Polytechnique, qui instruisit l'auditoire sur ce qu'était la Photogrammétrie, ses débuts, ses perfectionnements, son utilité, ses applications, son enseignement à l'Etranger, la nécessité qui s'imposait de la divulguer en France, etc...

Il exposa son programme qui est le suivant :

- 1°/ Rappel des notions de géométrie, d'optique et de photographie. Description des matériels de prises de vues.
- 2°/ Restitution des clichés isolés : procédés de la métro-photographie terrestre ou aérienne.
- 3°/ Restitution des couples de clichés. Stéréophotogrammétrie terrestre ou aérienne, méthode de double projection.
- 4°/ Les applications de la photogrammétrie.

Des travaux pratiques seront organisés dès cette année.

A l'occasion de la création de cette nouvelle chaire au C.A.M., nous croyons utile et de circonstance de donner dans ce Bulletin quelques données indispensables sur:

#### "LA MÉTHODE PHOTOGRAPHIQUE APPLIQUÉE AUX MESURES".

La métrophotographie ou photogrammétrie est la science des mesures photographiques et de leurs restitutions, c'est-à-dire de la reconstitution, au moyen de clichés quelconques, des dimensions exactes de l'objet photographié.

Les domaines d'application, après de plus ou moins sérieux essais et tâtonnements sont devenus très variés et très étendus : topographie, cadastre, améliorations agricoles, identification des hommes et des animaux, études de mécanique, de balistique, d'architecture, etc...

Tout cela méritait bien une science spéciale, des matériels modernes et des méthodes précises pour l'exploitation des photographies.

A vrai dire, la question n'est pas nouvelle : dès 1839, Arago, en présentant à l'Académie des Sciences la célèbre invention de Niepce et Daguerre, prévoyait avec raison les applications du siècle actuel, notamment à la topographie. Vingt deux ans après, le capitaine du génie Laussedat, obtenait les premiers résultats concluants, au cours d'une expérience de "lever" restée célèbre (Buc) : la métrophotographie était créée par lui, de toute pièces, et rangée parmi les méthodes régulières de la topographie.

La nécessité de prendre des clichés embrassant le maximum de terrain, et dans les meilleures conditions possibles, conduisit, d'ailleurs, très vite, à éléver le point de prise de vues, de façon à prendre les photographies aussi près que possible de la verticale. Mais, si Nadar fut le précurseur de la photographie en ballon (1855) et même de la révision du cadastre par la photographie aérostatique (1864) il fallut attendre une quarantaine d'années avant de voir naître des méthodes rationnelles d'exploitation des clichés pris en ballon libre ou en cerf-volant (De Lavalette, Batut et Wenz, Saconney).

En réalité - et c'est un phénomène assez curieux à constater - les milieux officiels et les techniciens privés ont à peu près ignoré la métrophotographie jusqu'à la guerre de 1914-1918.

Bien que le capitaine Laussedat - devenu colonel, professeur à l'Ecole Polytechnique et directeur du Conservatoire des Arts et Métiers - ait eu quelques zélés et brillants disciples; bien que le colonel Renard, chef très avisé de l'aérostation militaire avant la guerre, n'ait pas craint de constituer un personnel et un matériel très sérieux, dont l'utilisation fut féconde en 1914, il faut arriver aux progrès immenses de l'aviation, et aux événements même de la guerre, pour qu'on s'aperçoive, en France, que la métrophotographie existe, et que ses applications, en Allemagne et en Autriche, sont considérables.

Depuis quinze ans, le retard a été à peu près regagné, et, pour ne parler que de ce qui se fait chez nous, voici quelques détails.



LES MÉTHODES MODERNES DE MÉTROPHOTOGRAPHIE

La méthode Laussedat (métrophotographie proprement dite) est purement graphique. Une plaque verticale (donc à axe optique horizontal, dont la direction est orientée par les procédés topographiques normaux) donne une perspective conique, dont le tracé est des plus simples, en planimétrie et en altimétrie. En combinant deux de ces perspectives, la restitution du plan s'obtient par des constructions graphiques simples ; les cotes d'altitude se calculent ou se construisent graphiquement, en utilisant les hauteurs angulaires au-dessus de l'horizon (c'est la méthode utilisée dans le nivelllement topographique).

D'autre part, en combinant plus de deux clichés, et en employant, au besoin, des plaques inclinées, on résout le problème dans toute sa généralité, et chaque point déterminé, en plan comme en altitude, est rigoureusement contrôlé.

Enfin, si le point de station photographique n'est pas connu, et si l'axe de l'appareil n'est pas orienté, on peut, par les procédés de la perspective géométrique, situer et orienter le cliché, pourvu qu'on connaisse trois points au moins du terrain.

Le procédé Laussedat a été employé en particulier, avec de savantes mises au point, par M. Deneux, architecte en chef de la cathédrale de Reims, et par son élève et continuateur, M. Desolneux, à la reconstitution des plans et élévations des monuments.

M. Deneux, dont on connaît l'admirable travail de reconstitution de notre cathédrale de Reims, a utilisé des photographies déjà anciennes et même de simples cartes postales commerciales, pour restituer les plans et élévations de nombreux édifices. Ces restitutions peuvent être complétées et facilitées par l'étude des ombres solaires.

Appliquée brillamment par divers auteurs, notamment par les frères Vallot, pour leur belle carte du mont Blanc, la méthode Laussedat est également employée depuis 1920 et presque sans changement - à l'utilisation des photographies aériennes par le procédé ROUSSILHE.

Un appareil automatique spécial permet de redresser les clichés originaux (c'est à dire de les rendre horizontaux et de les agrandir à l'échelle voulue) puis de déterminer, à l'aide d'abaques très simples, et à quelques mètres près, la position et l'altitude du point de prise de vues.

On combine alors par constructions graphiques et exactement comme en topographie régulière - les données fournies par plusieurs clichés (trois ou quatre, en principe), et on obtient des leviers très corrects, à une échelle qui peut atteindre le 1/1.000.

On peut également utiliser le procédé semi-automatique ROUSSILHE à la révision rapide de plans existants (plans cadastraux, par exemple). Dans ce cas, on projette le cliché du terrain sur le plan ancien - on sélectionne les points fixes c'est-à-dire ceux dont la position n'a pas varié - et, entre ces points fixes constituant le canevas de restitution, on interpole les nouveaux détails du plan, en même temps qu'on supprime les éléments disparus.

Accessoirement, la méthode ROUSSILHE - restitution de clichés isolés, horizontaux ou peu inclinés - permet d'étudier la trajectoire de l'avion et de résoudre de nombreux problèmes d'ordre technique ou militaire.

La méthode ROUSSILHE a été appliquée depuis 1921, à de nombreux travaux pratiques : révision du cadastre de France (la rapidité du procédé est telle qu'on a pu chiffrer à vingt ans et à un milliard de francs le délai et le prix de la révision correcte du cadastre en France, ce qui correspond à une économie certaine de quelques siècles et de quelques milliards de francs par rapport aux procédés actuels) études d'aménagements agricoles par M. Vigneron, ingénieur en chef du génie rural, en Yougoslavie et, en France, dans les Ardennes.

Etc... etc...

Extrait de "LA SCIENCE ET LA VIE" N° 172.

"Le progrès de l'humanité dépend beaucoup plus de l'élévation spirituelle et morale de l'homme que des conditions matérielles de sa vie".

Le Gérant ..... Jean de Fez... secrétaire général.... 8 rue de Rome ... Paris 8<sup>e</sup>  
Polycopié..... par lui-même .....

ministering however for (with reference to his) several stations &  
during his residence at Fort Verde (and also at a small town in California)  
had in full charge of the government's Indian (American) schools, hospitals and the  
living and of most importance of all the Indians to be distributed to the various stations  
in Arizona, New Mexico, California, Nevada, Utah, Colorado, Wyoming, Montana,  
and Idaho, and in each of these stations he was responsible for the  
education of such Indians as were sent to him.

He died at

Fort Verde

Arizona

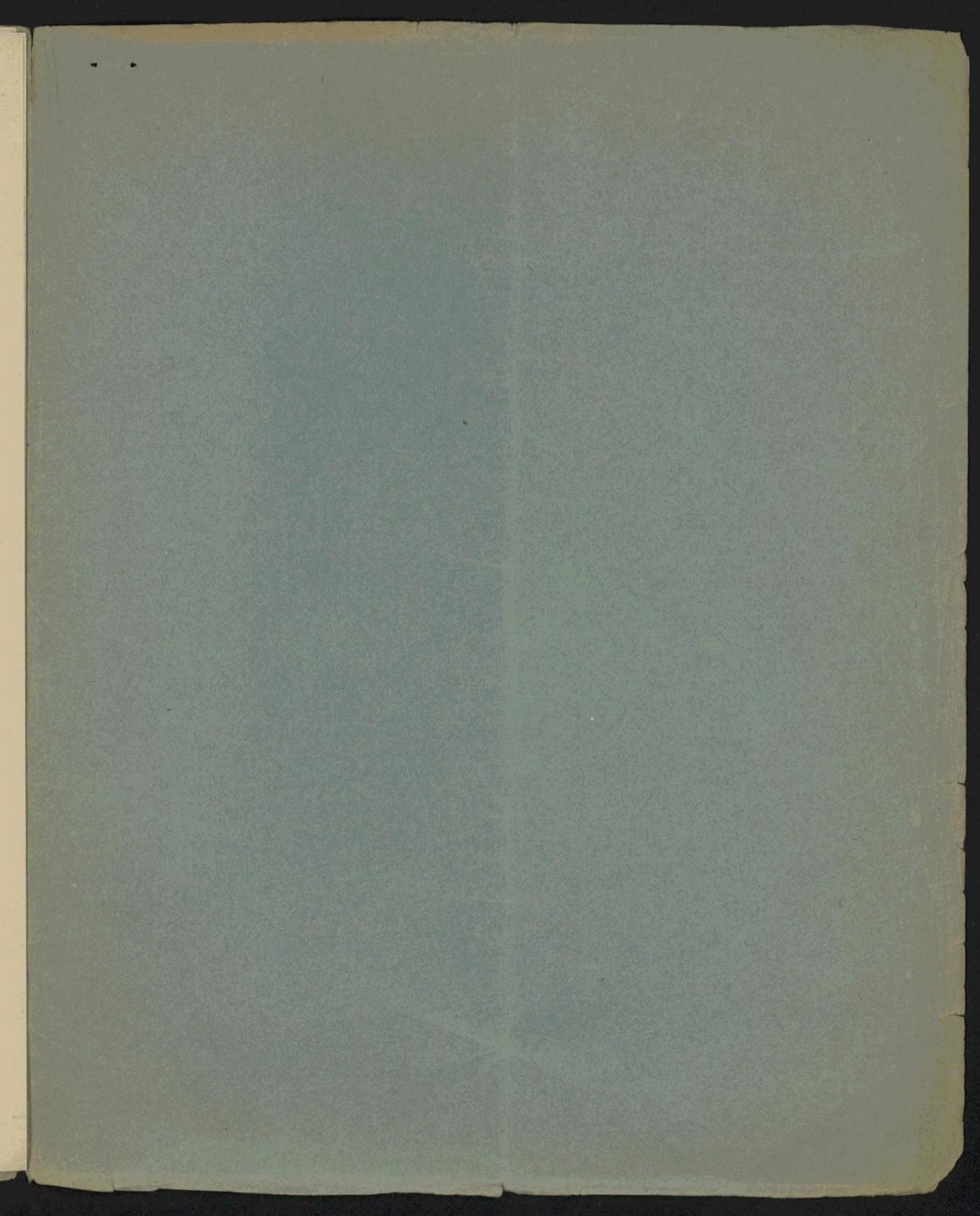
March 20,

1880.

He was

buried at

the same place.



# COMPAGNIE DES INGÉNIEURS CONSEILS

## En Propriété Industrielle

( Anc<sup>t</sup>: Association Française des Ingénieurs Conseils  
en Propriété Industrielle )

FONDÉE EN 1884

### EXTRAIT DES STATUTS

ART. 2 - La Compagnie a pour but: 1<sup>e</sup> De grouper les Ingénieurs-Conseils en Propriété Industrielle qui réunissent les qualités requises d'honorabilité, de moralité et de capacité; 2<sup>e</sup> de veiller au maintien de la considération et de la dignité de la profession d'Ingénieur-Conseil en Propriété Industrielle.

### LISTE DES MEMBRES TITULAIRES

<b>ARMEGAUD Aîné ♀</b>	Ingénieur civil des Mines, Docteur en Droit & C. DONY	Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Docteur ès Sciences Ingenieur des Arts et Manufactures Licencié en Droit	43, boulevard Poissonnière, PARIS GUTENBERG 11-08
<b>ARMEGAUD Jeune</b>		Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Docteur ès Sciences	23, boulevard de Strasbourg, PARIS TAITBOU 50-20, 50-21, 50-22
<b>E. BERT ♀</b>		Ingenieur des Arts et Manufactures & G. de KERAVENANT ♀	113, boulevard Haussmann, PARIS ÉLYSÉES 61-99
<b>C. BLETRY ♀</b>		Ancien élève de l'Ecole Polytechnique Docteur en Droit	2, boulevard de Strasbourg, PARIS BOTZARS 39-59 et 39-69
<b>G. BOUJU ♀</b>		Ancien élève de l'Ecole Polytechnique Ingenieur des Arts et Manufactures	8, boulevard St-Martin, PARIS NORD 20-87
<b>H. BRANDON</b> <b>G. SIMONNOT</b> <b>&amp; L. RINU</b>		Ingénieur des Arts et Métiers Diplôme de Conservatoire National des Arts et Métiers	69, rue de Provence, PARIS TRINITÉ 11-58 et 39-29
<b>A. de CARSALADE DU PONT ♀</b>		Ancien élève de l'Ecole Polytechnique	63, avenue des Champs-Elysées, PARIS ÉLYSÉES 66-67 et le suite
<b>CASALONGA ♀</b>		Licencié en Droit	5, avenue Perier, PARIS ÉLYSÉES 65-66
<b>CHASSEVENT</b> <b>&amp; P. BROT</b>		Docteur en Droit Ancien élève de l'Ecole Polytechnique Licencié en Droit	34, avenue de l'Opéra, PARIS OPÉRA 94-40 et 94-41
<b>P. COULOMB ♀</b>		Ingenieur des Arts et Manufactures Licencié en Droit	48, rue de Molte, PARIS OBÉRKAMPF 53-63
<b>H. ELLUIN ♀</b> <b>&amp; A. BARNAY ♀</b>		Ancien élève de l'Ecole Polytechnique Ingenieur de l'École supérieure d'Électricité, licencié en Droit Ingenieur des Arts et Métiers	80, rue St-Lazare, PARIS TRINITÉ 58-20, 58-21 et 58-22
<b>GERMAIN</b> <b>&amp; MAUREAU ♀</b>		Ingenieur de l'Ecole Centrale (lyonnaise) Ingenieur du Institut Electro-Technique de Grenoble	31, rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON FRANKLIN 07-92
<b>F. HARLE ♀</b> <b>&amp; G. BRUNETON ♀</b>		Ingenieur des Arts et Manufactures Ingenieur des Arts et Manufactures	21, rue La Rochefoucauld, PARIS TRINITÉ 34-20
<b>L. JOSSE ♀</b> <b>&amp; KLOTZ ♀</b>		Ancien élève de l'Ecole Polytechnique	17, boulevard de la Madeleine, PARIS GUTENBERG 16-67
<b>A. LAVOIX ♀</b> <b>A. GEHET</b> <b>&amp; E. GIRARDOT ♀</b>		Ingénieur des Arts et Métiers, Ancien élève de l'Ecole Centrale Ingénieur des Arts et Métiers Ingénieur des Arts et Manufactures	2, rue Blanche, PARIS TRINITÉ 92-22, 92-23 et 92-24
<b>P. LOYER ♀</b>		Ingénieur des Arts et Manufactures Licencié en Droit	25, rue Lavoisier, PARIS ANJOU 09-98
<b>A. MONTEILHET ♀</b>		Ancien élève de l'Ecole Polytechnique	2, rue de Petrograd, PARIS EUROPE 60-20
<b>P. REY</b> <b>LAU ♀</b>		Ingenieur des Arts et Manufactures Docteur en Droit	37, av. Victor-Emmanuel III, PARIS ÉLYSÉES 54-35

La Compagnie ne se chargeant d'aucun travail, prière de s'adresser directement à ses membres,  
en se recommandant de la présente publication.

MARQUES

BREVETS D'INVENTION

MODÈLES

DELARUE